

**Motion du 12 décembre 2020 de Mmes et MM. François Bärtschi, Daniel Sormanni, Danièle Magnin, Amar Madani, Yasmine Menétrey, Luc Barthassat et Daniel-Dany Pastore: «Un vrai scandale: la Ville de Genève imprime à Fribourg».**

(amendée par la commission des finances et acceptée par le Conseil municipal lors de la séance du 9 février 2026)

*MOTION*

Considérant que:

- le journal municipal *Vivre à Genève* est imprimé à Fribourg par la société media f;
- le journal devrait être rebaptisé «Vivre à Genève et travailler à Fribourg»;
- le canton de Genève dispose d'imprimeries pouvant réaliser ce genre de publications et que ce secteur en mutation est sinistré;
- les entreprises locales doivent être priorisées;
- l'emploi local est important pour notre cohésion sociale,

le Conseil municipal demande au Conseil administratif:

- de privilégier les entreprises genevoises lors de l'attribution de marché de gré à gré et/ou sur invitation;
- de privilégier les entreprises genevoises lors de l'attribution de marché dépendant de l'accord intercantonal sur les marchés publics (AIMP) en privilégiant au maximum les critères sociaux et environnementaux autorisés dans l'accord sur les marchés publics.